

# ACQUISITIONS DE TERRES À GRANDE ÉCHELLE

## LES RAPPORTS GÉNÉRAUX

*Le rapport du  
Centre d'analyse stratégique (France)*



*Les cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement, Éléments de diagnostic et pistes de recommandation, Mission présidée par Michel Clavé, Rapports et documents du Centre d'analyse stratégique, Paris juin 2010, 108 p.*

---

## Table des matières

Avant-propos de Vincent Chriqui .....	7
Préface de Michel Clavé .....	10
Principaux messages .....	13
Introduction .....	21
<b>Première Partie : Le diagnostic .....</b>	<b>23</b>
1. Nourrir l'humanité d'ici à 2030 est possible au prix d'importants efforts .....	25
2. Le bilan des politiques économiques de développement agricole est pour le moins mitigé .....	32
3. Les cessions d'actifs agricoles dans les PED devraient s'amplifier dans le futur.....	40
4. Certains investissements peuvent entraîner de graves dommages .....	49
5. Les politiques et les modes de gouvernance foncières ne favorisent pas systématiquement la sécurisation foncière .....	51
6. Il n'y a pas de modèle agricole unique .....	53
7. La régulation internationale ne peut être contraignante à court terme .....	56
<b>Deuxième Partie : Les recommandations .....</b>	<b>59</b>
1. Les acteurs français et européens doivent inscrire leur action dans les cadres généraux des organisations internationales .....	61
2. Les investissements responsables dans le secteur agricole doivent être encouragés .	64
3. La France et l'Union européenne pourraient proposer des accords bilatéraux aux pays d'accueil des investisseurs européens .....	68
4. La mise en place de politiques foncières alternatives doit être encouragée .....	71
5. L'investisseur doit s'engager dans une démarche responsable.....	74
6. L'application des Principes Équateur aux cessions d'actifs agricoles devrait être généralisée .....	77
7. L'agriculture des PMA devrait bénéficier de règles particulières au sein de l'OMC.....	81
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 – Lettre de saisine ministérielle.....	89
Annexe 2 – Principes de régulation à l'étude au sein des organisations internationales .....	91
Annexe 3 – Composition du groupe de travail.....	98
Annexe 4 – Personnes auditionnées.....	103
Références bibliographiques .....	105

---

## Présentation

Cette étude tente de qualifier ce qu'il y a de nouveau dans le phénomène des transactions à très grande échelle sur les terres, à partir de l'émotion provoquée par la révélation des négociations entre le gouvernement malgache et l'entreprise Daewoo. Posant comme préalable que les besoins alimentaires vont requérir de nombreux investissements dans les Pays en développement (PED) dans les prochaines années, l'étude constate que ceux-ci ne pourront venir que de l'étranger.

Le rapport se propose de préciser, de manière pragmatique, les pistes de régulation envisageables à court terme. Il propose sept dispositifs non contraignants qui pourraient être intégrés à des instances internationales et être mis en œuvre par des entreprises conscientes de leur responsabilité sociale. Il suggère la création d'un label « Agro Investissement Responsable ».

Les sept recommandations :

- Les acteurs français doivent inscrire leur action dans les codes généraux de bonne pratique des instances internationales.
- les institutions et les textes internationaux doivent encourager les investissements et proposer aux pays hôtes un accompagnement.
- signer des accords de partenariat entre la France ou l'Union européenne et les pays en développement, pour sécuriser les investissements et développer le secteur agricole.
- appuyer les processus de réforme foncière et les droits fonciers des usagers locaux dans les PED.
- engager l'investisseur à accepter une démarche responsable et à réaliser des études d'impact.
- application des "Principes Equateur" par le secteur financier et les fonds souverains.
- l'agriculture des pays les moins avancés (PMA) devrait bénéficier de règles particulières au sein de l'OMC.

---

## Les auteurs

Le président de la mission d'étude est **Michel Clavé**. Le coordinateur est **Dominique Auverlot**. Les rapporteurs sont **Blandine Barreau, Patrick Brouchet, Johanne Buba et Caroline Halfen**.

Le **Centre d'analyse stratégique** est un organisme consultatif ou institution d'expertise et d'aide à la décision, rattaché aux services du Premier Ministre français. Il a succédé en mars 2006 au Commissariat général du Plan.

---

Mise en forme de la notice : G. Chouquer janvier 2011